DEPARTEMENTOISE

ARRONDISSEMENT CLERMONT

CANTONESTREES ST DENIS

NOMBRE

De conseillers en exercice 23

De présents 20

De votants 23

OBJET

Sollicitation du Fond d'Intervention Foncière de la Communauté de Communes du Plateau Picard

Date de la convocation: 05/12/23

Nombre de votes pour : 23 Nombre de votes contre : 0 Nombre d'abstentions : 0

MAIGNELAY-MONTIGNY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le 11 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

Etaient présents:

M. LEGUEN Gilles, Mme BROWET Joëlle, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mme WALLON Christine, M. PETIT Jean Luc, Mme COURSEAUX Estelle, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. FIEVEZ Patrick, M. RUCHOT Éric, Mme BOUCHART Carine, Mme MOKRI Djamila, Mme DELPLANQUE Sophie, M. NAVARRO Julien, Mme LOISEL Marie-Christine, M. LEFRANC Dominique, M. VAUCHELLE Patrick, M. DELAME Cédric.

Absents représentés :

M. CARPENTIER Didier qui avait donné pouvoir à Mme BROWET Joëlle

Mme POCHOLLE Stéphanie qui avait donné pouvoir à M. LEGUEN Gilles

Mme GRIGNON-LECLUZE Amélie qui avait donné pouvoir à M. VAUCHELLE Patrick

Secrétaire: Mme LOISEL Marie-Christine

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la délibération du conseil communautaire en date du 22 novembre 2012, créant un Fond d'Intervention Foncière chargé d'acquérir, en lieu et place des communes membres et à leur demande, des biens immobiliers afin de faciliter la réalisation de leurs projets d'aménagement

VU l'évaluation réalisée par les services du Domaine, en date du 27 juillet 2023,

CONSIDERANT le projet d'acquisition foncière de la commune, qui présente un intérêt stratégique du fait de sa situation, pour la recentralisation d'équipements publics, notamment les archives, le club ados et un bureau destiné à la police municipale.

Entendu les explications formulées par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A L'UNANIMITE ET A MAIN-LEVEE

SOLLICITE

La Communauté de Communes du Plateau Picard pour acquérir dans le cadre du Fond d'Intervention Foncière, un local d'activité situé 1 rue François Mitterrand, cadastré AC 343, d'une superficie totale de 432 m2, au prix de 85 000 €.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits. Extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 12/12/2023 Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID: 060-216003715-20231211-12DEC23_04-DE



